7. Aspect financier

Au titre de l'hospitalisation, la prise en charge de votre examen se fera au même titre que les frais d'hospitalisation (sécurité sociale et mutuelle)

A titre externe, les modalités de prise en charge de votre examen sont indiquées dans le document joint à votre convocation.

Cette fiche d'information permet de répondre aux questions que vous vous posez à propos de l'hystérosalpingographie.

Nous espérons avoir répondu à la plupart de vos interrogations.

Le jour de votre examen vous serez accueillie par les équipes médicales et paramédicales qui vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet acte et qui seront à votre écoute si vous avez besoin de renseignements complémentaires. N'hésitez pas à les interroger, ainsi que le médecin prescripteur ou votre médecin traitant si vous le souhaitez.

> Pôle imagerie médicale Groupe hospitalier Pellegrin Tél. 05 57 82 01 67



HYSTEROSALPINGOGRAPHIE

Madame,

Votre médecin vous a proposé une hystérographie. Cet acte sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser à tout moment. Cette fiche vous informe sur le déroulement de l'acte et de ses suites.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens, et de la liste écrite des médicaments que vous prenez. Il est également très important que vous respectiez les recommandations qui vous sont faites.

La radiologie utilise des rayons X

Les rayons X sont utilisés en imagerie médicale, afin de visualiser l'anatomie du corps humain. Le choix de cette technique tient compte du **rapport bénéfice-risque** de celle-ci, et toutes les précautions sont prises **pour limiter votre exposition** aux rayons X.

Les doses délivrées lors d'examens diagnostiques sont faibles, et n'ont en général pas d'effet sur l'organisme.

Madame, attention ! Si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être, il est indispensable de le signaler lors de la prise de rendez-vous, ainsi qu'au personnel qui s'occupera de vous le jour de l'examen. Dans certains cas, l'examen pourra alors être reporté.

1. Nature de l'acte

Cet examen radiologique permet l'étude de l'appareil génital dans son ensemble (trompes et utérus). Il consiste à introduire par le vagin dans le col de l'utérus, un produit iodé opaque aux rayons X, par l'intermédiaire d'une petite canule utérine. Le produit injecté remonte dans la cavité utérine puis dans les trompes pour parvenir autour des ovaires. Plusieurs clichés radiologiques sont réalisés.

2. Histoire naturelle de l'affection

Accepter l'examen que l'on vous propose peut permettre d'établir le diagnostic et de modifier la thérapeutique.

Refuser ne modifiera pas l'évolution de la pathologie, mais peut gêner sa prise en charge (diagnostic, traitement....)

3. Déroulement de l'acte

Cet examen se déroule dans une salle d'examen conventionnelle dotée d'un écran de contrôle scopique. Cet écran « de télévision » permet à l'équipe soignante d'affiner le positionnement de la canule et de suivre la progression du produit de contraste.

A votre arrivée, après avoir réalisé les formalités administratives, vous êtes prise en charge par l'équipe médicale et paramédicale de l'unité d'imagerie. Certains de vos vêtements doivent être ôtés comme pour un examen gynécologique. Vous revêtirez une blouse patient.

Des images radiologiques préalables de l'ensemble de l'abdomen sont réalisées par le manipulateur. Pendant l'acte, vous êtes allongée sur la table, les jambes fléchies. L'examen commence par une toilette antiseptique de la vulve et du périnée selon les recommandations formulées par le service d'hygiène du CHU. Cette étape de l'examen est réalisée dans le respect le plus optimal de votre intimité.

Le radiologue place un spéculum afin d'introduire après désinfection du vagin la sonde dans le col de l'utérus pour permettre l'introduction du produit de contraste. Le matériel utilisé est à usage unique. Par l'intermédiaire de la canule le produit de contraste est injecté tout doucement jusqu'aux trompes.

Des clichés sont réalisés au fur et à mesure du remplissage dans plusieurs positions anatomiques. Un cliché tardif 5 minutes après le retrait de la sonde est ensuite réalisé afin de vérifier que le produit s'évacue correctement. L'examen dure environ 30 min.

4. Bénéfices escomptés

L'hystérographie permet d'explorer la perméabilité des trompes.

5. Risques, incidents et complications

Les incidents les plus fréquemment rencontrés sont :

- Des douleurs pelviennes pendant et après l'examen à type de crampes ou de règles douloureuses ;
- De faibles saignements dans la journée qui suit la réalisation de l'examen;
- Des manifestations d'allergie liées à l'injection de produit de contraste.
- Plus rarement un malaise avec sueurs froides peut se produire ainsi que le réveil d'une infection génitale.
- Si vous avez de la fièvre dans la semaine qui suit l'hystérographie, faites le savoir immédiatement à votre gynécologue.

La plupart des complications sont de traitement facile (antispasmodiques, antibiotiques) et n'entraînent pas de conséquences, mais nul n'est à l'abri de complications plus graves pouvant entraîner des séquelles ou un décès qui est exceptionnel.

6. Contraintes préalables et postérieures à l'acte

Cet examen s'effectue entre le 3è et le 10è jour du cycle à compter du 1^{er} jour des règles.

Si vous avez **un terrain allergique** (asthme, allergie à un produit de contraste, à des médicaments ou à des aliments) une prescription de médicament(s) préalablement à l'examen, pourrait être nécessaire. Veuillez nous signaler cette allergie lors de la prise de rendez-vous.

L'examen ne nécessite pas d'être à jeun. Nous vous conseillons de vous munir d'une serviette hygiénique.

Merci de **signaler tout antécédent d'ulcère gastroduodénal ou d'hémorragie digestive** lors de la prise de rendez-vous.

Pour prévenir au mieux la douleur, l'ordonnance ci-jointe vous sera prescrite (Advil 400mg 1 cp une heure avant l'examen, Spasfon Lyoc 1 heure avant l'examen).